

ZOOM SUR
LE PÔLE ÉQUIN
DE JALOGNY

LA TRANSMISSION EN
FILIÈRE ÉQUINE

LES ÉVÉNEMENTS
DU MOMENT

On vous accompagne sur ¹ VOTRE PROFESSIONNALISATION



**Vous souhaitez développer
vos compétences professionnelles
ou personnelles, rendez-vous sur
le site de la Chambre, pour vous
pré-inscrire.**

www.sl.chambagri.fr

Prochaines formations pour la filière équine

ALIMENTATION - 21/11/2022
PÂTURAGE - 22/11/2022
AVEC SABRINA PEYRILLE À JALOGNY



Témoignage

« J'ai participé à la formation sur la gestion des pâturages, organisée par la Chambre d'Agriculture. Une journée riche d'enseignements et de partages d'expériences. Cela m'a permis d'avoir une vision plus large avec de vrais apports pratiques adaptés à chaque profil de structure. Une vraie aide pour réfléchir et mettre en place une organisation la plus optimale possible (économique, écologique et pour le bien être des chevaux). Une formation très intéressante et complète. »



Pôle équin à Jalogny

L'étude sur l'avenir du **pôle équin à Jalogny** a permis une analyse précise des besoins de la filière équine dans le département. Aussi, nous remercions tous les professionnels ayant participé aux enquêtes pour leur temps, leurs idées et leur implication. De nombreuses pistes ont été étudiées dans le but de correspondre aux attentes des professionnels, tout en essayant de jumeler un modèle technico-économique viable.

Les enquêtes ont permis d'identifier les grandes tendances et c'est le **besoin de formation** qui est ressorti ! En particulier, des formations générales

en gestion et comptabilité d'une exploitation ou structure équine, mais de nombreux autres thèmes tels que le **bien-être animal** et l'adaptation aux nouveaux **enjeux de société** ont été cités.

Il est essentiel de noter que la Chambre d'Agriculture organise déjà de nombreuses formations sur des thématiques variées, certaines générales pour toutes les filières et d'autres plus spécialisées en équin. **N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons créer des formations adaptées à vos besoins.**

Un problème de fond a été relevé, **la communication et la compréhension**

de l'organisation de la filière équine. Aussi, le tableau ci-dessous représente les organismes pouvant vous accompagner et répondre à vos besoins en tant qu'acteur de la filière ou porteur de projet.

Enfin, certains instituts publics ont été contactés lors de l'étude et des discussions sont en cours avec le **Cluster santé bien-être équin de Lyon** qui a pour objectif de construire des projets, promouvoir la filière, augmenter son dynamisme économique et fédérer une filière autour des enjeux d'avenir que sont **la santé et le bien-être équin.**

ORGANISATION DE LA FILIERE ÉQUINE

	COURSES	SPORT/LOISIR	TRAVAIL	VIANDE
ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLICS	IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation), INRA (Institut National de la Recherche Appliquée), IDELE (Institut de l'Élevage), APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures)			
		Garde Républicaine, Centres sportifs d'équitation militaire	SFET (Société Française des Equidés de Travail)	France Agrimer
ORGANISMES SOCIOPROFESSIONNELS	FEDERATION NATIONALE DES CONSEILS DES CHEVAUX (1 conseil par région)			
	FNCF*, PMU*, SECF*, France Galop - Le Trot	FFE (Fédération Française d'Equitation), FNC (Fédération Nationale du Cheval), SHF (Société Hippique Française), GHN (Groupement Hippique National)		Interbev Equins
ENTREPRISES ET ACTEURS INDIVIDUELS	Entrepreneurs, Professionnels, Interprofessions, Etalonniers...			

*FNCF Fédération Nationale des Courses Françaises *PMU Pari Mutuel urbain *SECF Société d'Encouragement du Cheval Français

Le Projet VAL'FUMIER prend de l'ampleur !

C'est un projet mené par l'**IFCE**, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture, pour le compte du Groupement Hippique National (GHN), dans le but d'apporter des solutions pérennes de recyclage des effluents des structures équinnes.

La plateforme, qui concernait jusqu'à présent les régions Pays de la Loire et Centre Val de Loire a été élargie à la région Bourgogne-Franche-Comté le 23 juin !

Les producteurs de fumier de la région peuvent désormais proposer leur fumier équin sur le site internet :

<https://valorisation-fumier-ifce.chambres-agriculture.fr>

Ce site regroupe également des conseils, des témoignages, ainsi que nombreuses autres précieuses informations sur le fumier. **Alors n'hésitez pas à inscrire votre offre sur la carte pour valoriser votre fumier !**

Le Réseau Équin

Le réseau Equin permet depuis 2007 de produire des données techniques et économiques pour le développement de la filière équine. L'**IFCE**, la Fédération des Conseils des Chevaux et les Chambres d'Agricultures ont allié leurs compétences pour constituer des repères fiables et actualisés chaque année.

En Bourgogne Franche Comté, ce ne sont pas moins de 20 structures qui ont participé au programme depuis sa création en partageant leurs chiffres, leur savoir-faire, leur dynamisme et surtout leur temps pour l'ensemble de la filière.

<https://idele.fr/detail-article/le-reseau-equin-cest-quoi>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Visite sanitaire

La visite sanitaire équine est **obligatoire depuis 2019 pour tous les détenteurs, professionnels ou non, de 3 équidés et plus.**

Elle est réalisée par le vétérinaire sanitaire de l'élevage,

dont la désignation est obligatoire, sous la responsabilité de la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations du département (DDPP). Il s'agit d'un temps d'échange entre l'éleveur et son vétérinaire sanitaire et ces visites sont entièrement financées par l'État.



Collecter des informations sur les élevages afin que l'état puisse mieux connaître et protéger les filières



Sensibiliser les éleveurs à une thématique d'intérêt en santé publique vétérinaire en leur fournissant des conseils personnalisés



Renforcer les liens entre éleveurs, vétérinaires et administration

Première Campagne :

63% des professionnels visités entre septembre 2019 et décembre 2021

Campagne Actuelle :

Jusqu'au 31/12/23

Thème : Bien-être animal

Objectifs :

- Connaître les besoins physiologiques et comportementaux de base des chevaux suivant les dernières évolutions scientifiques.
- Sensibiliser sur l'intérêt de la prise en compte des connaissances et des évolutions sur les conditions de vie et d'utilisation des chevaux.
- Sensibiliser sur l'importance des procédures internes pour une meilleure prise en compte des actions correctives ou des bonnes pratiques à consolider.

Si vous détenez **3 équidés** ou plus et que vous n'avez pas encore désigné de vétérinaire sanitaire, rendez-vous sur le site **MesDémarches** ou sur le lien suivant du site des services de l'état de Saône-et-Loire : www.saone-et-loire.gouv.fr/designation-d-un-veterinaire-sanitaire-a5520.html.

Une fois le formulaire de désignation du vétérinaire sanitaire complété, vous devrez le renvoyer à la DDPP de votre département et pourrez bénéficier de cette visite **gratuite**.

Contact DDPP 71 :

Cité administrative
24 Boulevard Henri Dunant
BP 22 017 - 71 020 MÂCON Cedex 9
ddpp-spae@saone-et-loire.gouv.fr
03 85 22 57 11 / 03 85 22 57 33

EN CHIFFRE

18 murissements de projet et projets installation accompagnés par la Chambre en 2021

3% des dossiers PCAE déposés ces trois dernières années concernent la filière équine

11 pouliches de 2 et 3 ans ont été sélectionnées pour la finale nationale à Fontainebleau en BFC, dont 3 en Saône et Loire

40 751 engagés en compétition depuis septembre 2021 en Saône-et-Loire

159 jours de concours dans le département. Deux sites d'exception pour l'organisation d'évènements sportifs

On vous accompagne sur

LA TRANSMISSION EN FILIÈRE ÉQUINE

L'étude menée sur la transmission des exploitations de la filière équine en Bourgogne-Franche-Comté a permis d'identifier les **leviers** et les **freins** à la transmission. Aussi, il ressort des 16 entretiens menés auprès de cédants, que la transmission familiale est majoritaire et semble être encore la norme dans la filière.



LEVIERS

- En parler autour de soi
- Maintenir l'activité de l'entreprise
- Entretien la structure
- Valoriser l'expérience, la qualité et le territoire
- Estimer sa structure, ses besoins et ses envies

Ces leviers doivent être davantage développés, pour cela, plusieurs perspectives ont été identifiées :



Le développement du mentorat pour faciliter la construction de la relation cédant-repreneur



Une sensibilisation des professionnels de la transmission à la filière équine, pour un meilleur conseil

FREINS

- La segmentation de la filière qui ne facilite pas sa représentation dans les instances
- L'accès au foncier difficile
- La charge administrative (processus long et complexe)
- La reconnaissance agricole tardive de la filière équine



Un accompagnement plus important de la part des collectivités territoriales dans la gestion, la protection du foncier et la mise en relation



L'amélioration des formations des futurs agriculteurs de la filière pour avoir des compétences de chefs d'entreprise

La période de transmission doit être **préparée**, si vous avez des questions ou des besoins n'hésitez pas à vous tourner vers le **conseiller dédié à la transmission de votre département, votre centre de gestion ou un juriste !**

Contact : Manon Jasserand - Tél. : 07 72 04 13 93 - manon.jasserand@sl.chambagri.fr

agenda

BIOLO'WEEK
DU 24 AU 28 OCTOBRE
EN SAÔNE-ET-LOIRE

des échanges de savoirs et de savoir-faire pour faire avancer vos projets en élevage, viticulture, culture et installation !

RÉGIONAL QUALIFICATIF 3 ANS
sport sf/espoirs du complet - 3 ans
aa/poneys - complémentaire foals sf
29 SEPTEMBRE 2022
ÉQUIVALLÉE HARAS NATIONAL
CLUNY

CONCOURS NATIONAL DU CHEVAL
DE TRAIT COMTOIS
Du 09/09/2022 au 10/09/2022
à MAICHE

« L'AGRICULTURE ET
CHANGEMENT CLIMATIQUE »

le département de Saône-et-Loire a le plaisir de vous convier à des ateliers d'échanges pour élaborer un diagnostic et un plan d'action d'adaptations. Vous êtes conviés à ces ateliers qui débutent le 12 septembre à Charolles. D'autres dates en septembre sont proposées dans le département.
renseignements :
Léa Morque : l.morque@saoneetloire71.fr

